SOMMAIRE

La Lettre de l'AMGe



1-3	Editorial
3	Wind of Change
4-5	Médecine et durabilité : une nécessité !
7-8	Modifications des statuts de l'AMGe
8-10	Candidatures
11	Changements d'adresses
13	Mutations
13	Ouverture de cabinets
13	Décès
14-15	Petites annonces
15-16	A vos agendas!

association des médecins du canton de genève

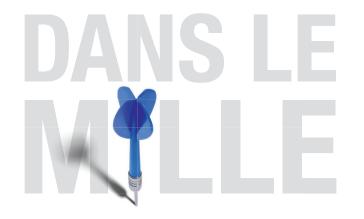
Grève des femmes le 14 juin :

les femmes médecins ont-elles aussi des raisons pour manifester?

L'Union Syndicale Suisse présente ses revendications pour le 14 juin : un salaire minimal de 4000 francs pour tous, un temps de travail hebdomadaire de 35 heures, un congé parental de 24 semaines. Mais les femmes médecins, sont-elles vraiment concernées ?

En 1980, la Suisse comptait 2571 femmes médecins en exercice pour 13016 hommes, soit 16 % environ. En 2018, avec 15982 femmes pour 21543 hommes, c'est 42,6 % de femmes médecins, un déploiement dont elles peuvent être fières. La grille salariale dans les hôpitaux est évidemment égalitaire, ainsi que les conditions cadre de travail. Mais les chiffres publiés dans la statistique médicale de la FMH de 2018 montrent que la réalité est loin d'être aussi égalitaire. Dans les hôpitaux suisses, lieu de formation des jeunes médecins, on compte aujourd'hui 58,6 % de femmes, mais leur nombre chute plus on grimpe dans la hiérarchie: 47,9 % de femmes chez les chefs de clinique, 24,5 % chez les médecins adjoints et seulement 12,4 % chez les médecins-chefs.

Alors qu'on défend le libre choix des spécialités pour tous, en fonction des intérêts et des compétences, sans barrières inutiles, la proportion homme/femme selon les spécialités est problématique. On dénombre moins de 10 % de femmes dans certaines disciplines chirurgicales, comme la chirurgie orthopédique, thoracique ou orale et maxillofaciale, et moins de 20 % de femmes dans les disciplines chirurgicales cardiaques et vasculaires ou la



Ä K ÄRZTEKASSE

CAISSE DES MÉDECINS

CAISSE DES MÉDECINS

CASSA DEI MEDICI

Loin de voir la fin des contraintes administratives ou voir plus loin? Vous avez le choix avec la Caisse des Médecins

Caisse des Médecins

Société coopérative · Agence Genève-Valais www.caisse-des-medecins.ch

neurochirurgie, mais aussi en médecine tropicale et médecine des voyages, en neuropathologie, en gastroentérologie et en urologie.

Les bastions « féminins », avec plus de 50 % de femmes (qui totalisent 5873 femmes sur les 15982 femmes médecin, soit ½ des femmes médecins), sont la gynécologie et obstétrique (1194), la pédiatrie (1185), la pédopsychiatrie (451), la prévention et santé publique (36), la médecine légale (34), la pharmacologie et toxicologie clinique (23), la génétique médicale (16), et un groupe hétérogène « sans discipline principale » (2934).

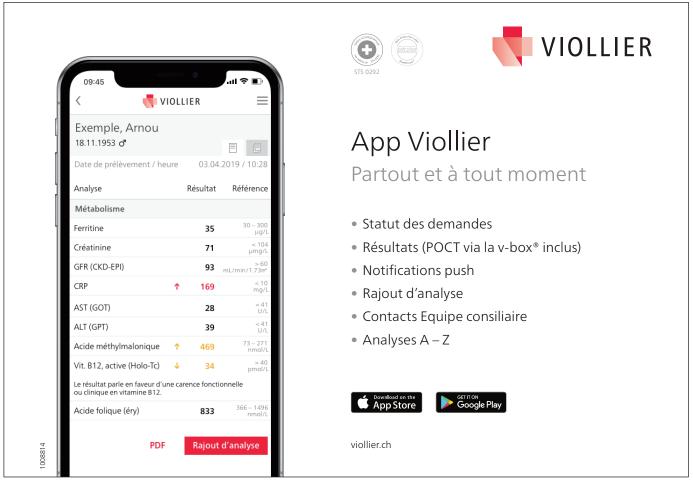
A Genève, pour les mêmes disciplines chirurgicales avec moins de 20 % de femmes, on dénombre 114 hommes pour 14 femmes (11 %). Et dans les spécialités listées ci-dessus et qui ont plus de 50 % de femmes, pour 203 médecins hommes, on va trouver 361 femmes (64 %).

L'absence de conditions de travail compatibles avec une vie de famille pousse donc les femmes à des renoncements clairs, quant au choix de spécialité ou quant au plan de carrière. Comme beaucoup de femmes en Suisse, elles font plus de travail non rémunéré et péjorent ainsi leur revenu ou leur caisse de retraite.

Alors que les congés maternités dans les hôpitaux sont un acquis, le remplacement des médecins en congé ne l'est pas et cela pèse lourdement sur les horaires des médecins actifs. Ce sous-effectif chronique est un facteur d'épuisement professionnel.

Les conditions salariales sont certes équivalentes entre hommes et femmes dans les hôpitaux, mais en pratique privée, les gains sont directement liés aux prestations facturées, après déduction des charges salariales, des frais de locaux et de matériel. Le calcul de la valeur des prestations est basé sur des équivalents plein temps (EPT). Mais pour la statistique médicale de la FMH, 1 EPT équivaut à 55 heures par semaine... Les charges étant fixes, si une femme médecin souhaite travailler moins que 55 heures, la réduction de sa part salariale est massive.

Le taux d'occupation moyen des médecins en Suisse est de 88 %, ce dont on pourrait être satisfait, mais cela correspond en réalité à un temps de travail hebdomadaire moyen d'env. 48 heures. Dans le secteur ambula-



toire, ce taux moyen est de 81 %, soit 10 % de moins que dans le secteur hospitalier (95 %). Le taux d'occupation moyen des femmes, 69 % dans le secteur ambulatoire et 88 % dans le secteur hospitalier, est inférieur à celui de leurs collègues masculins (ambulatoire : 88 %; hospitalier : 101 %). Mais ce taux réduit de 69 % représente quand même 40 heures de travail hebdomadaire, soit, après une quinzaine d'années de formation souvent très astreignantes, enfin un temps de travail juste.

Les femmes médecins ont dû se montrer créatives, pour trouver de nouvelles conditions de travail en ambulatoire. Cela explique le développement rapide des cabinets de groupe et la fin du modèle du cabinet individuel. Participer à la grève des femmes n'est pas revendiquer la victoire d'un féminisme intransigeant, reflet d'une lutte rivale entre hommes et femmes. Nous avons tous gagné à ne plus être contraints à une lutte de pouvoir comme nos aînés, et à mieux respecter et connaître nos différences. C'est bien ces positions complémentaires qui viennent enrichir notre société. Mais cela impose de proposer déjà à l'hôpital pour ceux qui le souhaitent, des conditions cadre de travail compatibles avec une vie de famille.

Dr Monique Gauthey

Wind of Change

En 1990, Klaus Meine, leader du groupe de hard rock allemand Scorpions, a composé une chanson, Wind of Change, pour exprimer les changements politiques du début des années 90. Dans le même temps est née une nouvelle génération, les Millennials, qui aime à balayer les codes du passé. Cette génération bouscule ce qui est établi et surtout interroge. Elle recherche une morale forte, une éthique claire et se préoccupe de son environnement qu'il soit privé, professionnel ou planétaire.

Le monde des soins est largement féminin. Le sexisme existe et commence à faire débat sous l'impulsion de cette génération qui impose la libération de la parole qui seule permet la transparence. Les hôpitaux et les centres médicaux n'échappent pas à ce mouvement. Ce qui a été pendant trop longtemps communément toléré ou caché ne peut plus l'être. Le sexisme, comme le racisme ou tout manque de respect en raison de l'identité de l'autre, ne peut avoir sa place dans nos murs. Les remarques sexistes, les regards appuyés ou les contacts furtifs doivent être non seulement bannis mais également dénoncés. Et cela entre collègues, entre professionnels de la santé mais également de la part des patients. Ne nous méprenons pas, l'immense majorité du personnel et des patients ont un comportement correct et irréprochable. Cependant, comme pour le hooliganisme, le racisme ou le sexisme, quelques-uns se permettent de franchir la ligne rouge. Cela est intolérable. Il faut avoir le courage de dire STOP.

Les professionnels de la santé, quel que soit leur métier, expriment de plus en plus une réelle souffrance. Une souffrance liée à une perte de sens des professions médicales et paramédicales et à un manque de reconnaissance, à des surcharges administratives mais aussi à un manque de respect du travail accompli. Le sexisme ajoute de la souffrance à la souffrance. Il est donc essentiel qu'un lien fort soit établi entre la SWIMSA, l'ASMAC, H+ et la FMH afin de proposer une Charte qui serait remise à tout médecin, tout professionnel de la santé mais également à tout patient entrant dans une institution médicale.

A Lausanne, un collectif, CLASH (Collectif de Lutte contre les Attitudes Sexistes en milieu Hospitalier), a été créé il y a un an par des étudiants en médecine afin de sensibiliser et de communiquer autour de la problématique du sexisme et du harcèlement en milieu hospitalier. L'émission Vacarme de la RTS vient de consacrer une semaine à ce thème (Sexisme à l'hôpital, une maladie chronique?), avec des témoignages forts. Un collègue, Martin Winckler, auteur de La maladie de Sachs, vient de publier un livre, L'Ecole des soignantes, qui évoque un hôpital du futur qui soigne sans discrimination et avec bienveillance.

Le vent du changement.

Dr Michel Matter

Article publié dans le Bulletin des Médecins Suisses
du 8 mai 2019

Médecine et durabilité : une nécessité!

La durabilité en médecine de famille peut se comprendre selon différentes perspectives : durabilité de l'environnement avant tout, mais aussi durabilité du point de vue de l'organisation du cabinet, durabilité du système de santé en assurant la relève, durabilité de la santé du médecin, durabilité des messages transmis aux patients. Depuis janvier 2019, les écolières-ers et étudiant-e-s suisses se sont rallié-e-s à ceux de Suède et d'autres pays à travers le monde pour manifester en faveur de la préservation de l'environnement et de notre planète. Ces actions résonnent pour nous, médecins, car notre profession inclut une responsabilité sociale, nous poussant à prendre part à cette réflexion sociétale. Nous devons en effet promouvoir une pratique durable de la médecine, qui permettra à notre société de se développer dans le respect des générations qui nous suivent. Si certains rapports scientifiques de qualité dressent un tableau des conséquences dramatiques du réchauffement climatique sur la santé, étrangement peu de travaux ont été réalisés décrivant les enjeux et l'impact de notre pratique quotidienne sur l'environnement et sa viabilité à long terme. Il semble dès lors urgent de réfléchir à la manière dont notre médecine contribue à la dégradation de notre planète. Quelles sont les voies à suivre pour y remédier, au moins en partie ?

Combien de fois avons-nous demandé à nos patients ce qu'ils faisaient du surplus de comprimés qu'ils avaient à leur domicile? Et qui se pose régulièrement la question, lors de la rédaction d'une ordonnance, de l'impact écologique des substances prescrites ? De même, combien de fois nous sommes-nous préoccupés de savoir si nos usages respectaient des principes écologiques? Et de manière générale, qui d'entre nous s'est déjà intéressé à connaître l'empreinte écologique de sa pratique individuelle? Par nos prescriptions (qui participent directement à la pollution des eaux et indirectement par les excédents de production pharmacologique), par l'usage de matériel jetable, par certaines technologies polluantes, par l'utilisation de matériaux implantés toxiques, par les ressources énergétiques utilisées par la production et la consommation de soins, notre méde-





cine contribue aussi à la dégradation de la nature : nous devons donc limiter ces usages au plus strict nécessaire. Une étude a en effet rapporté que le secteur de la santé comptait pour pratiquement 10 % du total des émissions de CO2.1 Une médecine durable est aussi une médecine qui est socialement soutenable et supportable tant au niveau des coûts financiers que des valeurs éthiques et morales. La surspécialisation de la médecine favorise la surmédicalisation, l'utilisation déraisonnable des ressources (au sens large) et fait exploser les coûts de la santé, sans avoir nécessairement un impact positif sur la santé des patients. Un article récent publié dans le JAMA confirme ce que montraient déjà les études bien connues de Barbara Starfield, à savoir l'utilité pour le système de santé d'augmenter la proportion de médecins de famille afin d'assurer des soins plus efficaces, un accès aux soins à tous, et une réduction nette des coûts.²,³ Les instituts de médecine de famille œuvrent dans toutes les universités de médecine suisses pour promouvoir de façon durable le choix de carrière de nos plus jeunes collègues vers cette spécialité. Du point de vue de l'organisation des cabinets de médecine de famille, la durabilité consiste à répondre le mieux possible aux besoins de la population (et non seulement aux besoins individuels des patients). Cela se traduit par un renforcement des activités de prévention et de promotion de la santé et la création de vraies équipes interprofessionnelles, incluant notamment des infirmières aux côtés des assistantes médicales, et d'autres professionnels tels que des assistants sociaux, des physiothérapeutes ou des ergothérapeutes. Si nous voulons promouvoir une médecine durable, nous devons également veiller à modifier les conditions de travail des médecins et du personnel de santé dans un monde accéléré et de plus en plus technologique, dans lequel les professionnels de santé doivent trop souvent faire face à des attentes multiples venant des patients, des assurances, de la société ou parfois d'eux-mêmes, avant de s'effondrer en burnout. Là encore, il s'agit de trouver des pistes pour aider les médecins à pratiquer une médecine qui réponde aux besoins de la société tout en permettant un équilibre épanouissant sur la durée. Cela passe aussi par une amélioration de notre communication, pour favoriser la qualité de nos prises en charge et la satisfaction des patients, notamment en donnant des messages durables dans des situations d'urgence. Dans ce contexte, l'utilisation de fiches d'information-patient offre une piste intéressante. Il est grand temps de s'inspirer du mouvement initié par les jeunes en faveur du climat et de sortir d'une certaine retenue qui nous pousse à intervenir uniquement dans le périmètre étroit de la prise en charge médicale (traiter et prescrire). A l'instar des jeunes manifestants, défendons des valeurs éthiques et sociétales du soin afin d'assurer la durabilité, non seulement de notre système de santé, mais aussi de notre planète!

> Article publié dans la Revue Médicale Suisse du 8 mai 2019

Article publié sous la direction des Drs Johanna Sommer, Dagmar M. Haller, Nicolas Senn et Yolanda Mueller

- ¹ Chung JW, Meltzer DO. Estimate of the carbon footprint of the US health care sector. JAMA 2009;302:1970-2
- ² Basu S, Berkowitz SA, Phillips RL, et al. Association of primary care physician supply with population mortality in the United States, 2005-2015. JAMA Intern Med 2019; epub ahead of print.
- ³ Shi L, Macinko J, Starfield B, et al. The relationship between primary care, income inequality, and mortality in US States, 1980-1995. J Am Board Fam Pract 2003; 16:412-22.



Proximos, le service pharmaceutique d'hospitalisation à domicile 7j/7 de Genève collabore <u>avec toutes les infirmières</u>, indépendantes ou en institution (imad, CSI, Presti-services, etc.). Notre laboratoire, répondant aux dernières normes, nous permet de préparer des <u>médicaments aseptiques</u> et cytostatiques.

>> Découvrez-le à la rubrique Présentation > Locaux > visite virtuelle 360° de notre site internet.

Nos nouveaux locaux se trouvent au cœur des soins à domicile genevois, dans le même immeuble que imad, la CSI et Genève Médecins.

Inscrivez-vous sur notre site pour recevoir <u>la newsletter!</u>

Av. Cardinal-Mermillod 36 CH-1227 Carouge

T +41 (0)22 420 64 80 F +41 (0)22 420 64 81 contact@proximos.ch www.proximos.ch



Bienvenue chez Medimage,

Expérience - Modernité - Confort

Les radiologues : Dr Besse Seligman - Dr de Gautard - Dr Kindynis - Dr Marchand

Dr Deac : Cardiologue FMH spécialisée en IRM cardiaque









IRM ostéo-articulaire, neuro-vasculaire, abdominale/ gynécologique, cardiaque



CT scanner Denta-scan



Échographie Doppler



Mammographie numérique low dose



Radiologie interventionnelle et thérapie de la douleur



Radiologie numérique



Panoramique dentaire



Minéralométrie

du lundi au vendredi de 8h à 18h - Tél: +41 (0) 22 347 25 47

Point 7 de l'Ordre du jour

Modifications des statuts de l'AMGe

Article 4 Qualité de membre de l'AMGe

L'assemblée générale ordinaire du 28 mai 2019 a validé les nouveaux critères d'admission à l'AMGe définis ci-dessous.

En substance, les nouvelles candidatures seront examinées sous 3 angles différents : l'activité prépondérante sur Genève ; une qualification professionnelle suffisante ; et une bonne réputation.

Il s'agit là d'une avancée importante pour notre association, qui répond à une demande émanant de divers groupes de spécialité.

Le texte accepté par l'assemblée générale a fait l'objet de nombreuses discussions avec la FMH qui, dans un premier temps, avait refusé nos amendements.

Il est précisé que les nouveaux critères ne s'appliqueront pas avec effet rétroactif et ne concerneront donc que les nouvelles demande d'admission.

Article 4- ACTUEL Chapitre 2 Membres

Article 4 Qualité de membre de l'AMGe

Conditions

Peut être membre de l'AMGe tout porteur du diplôme fédéral de médecin ou d'un diplôme reconnu équivalent au sens de la législation fédérale, qui exerce ou a exercé tout ou partie de son activité professionnelle de manière dépendante ou indépendante dans le canton de Genève.

FMH et SMSR

La qualité de membre actif est indissociable de l'affiliation à la FMH et à la Société médicale de la Suisse romande (SMSR). Le Conseil fixe, s'il y a lieu, le mode de perception des cotisations fixées respectivement par la FMH et la SMSR.

Catégories

³ Un membre peut être actif (admis à titre probatoire, définitif, honoraire ou associé), passif ou en congé.

Perte

⁴ La qualité de membre se perd par décès, démission ou exclusion.

Article 4 – NOUVELLE MOUTURE Chapitre 2 Membres

Article 4 Qualité de membre de l'AMGe

Conditions

- Peut être membre de l'AMGe tout médecin exerçant sa profession de manière prépondérante dans le canton de Genève, qui fait preuve d'une qualification professionnelle suffisante et d'une bonne réputation.
- Est réputé faire preuve d'une qualification professionnelle suffisante tout médecin répondant aux conditions suivantes :
 - a) Diplôme fédéral de médecin au sens de l'art. 5 al. 1 LPMéd ou diplôme reconnu équivalent par la Commission des professions médicales (MEBEKO).
 - b) Titre postgrade au sens de l'art. 2 al. 1 let. a ou b OPMéd, ou titre reconnu équivalent par la Commission des professions médicales (MEBEKO). Le titre postgrade doit correspondre à l'activité projetée du candidat au moment de sa requête d'adhésion et à son activité médicale effective après l'adhésion. Les droits acquis relevant d'une autre discipline et inscrits dans la banque de données des valeurs intrinsèques sont réservés.
 - c) Activité clinique effective dans la discipline du titre postgrade pendant au moins 3 des 5 années précédant la candidature à l'AMGe.
 - d) Formation continue dans la discipline du titre postgrade pendant au moins 3 des 5 années précédant la candidature à l'AMGe. Les candidats qui ont acquis leur titre postgrade moins de cinq années avant leur candidature à l'AMGe doivent avoir suivi la formation continue chaque année ayant suivi l'obtention du titre postgrade. Une année sans formation continue est toutefois tolérée.
 - e) Autorisation de pratiquer au sens de l'art. 34 LPMéd, délivrée par le canton de Genève.

Les médecins poursuivant une formation postgraduée dans un établissement suisse reconnu de formation en vue de l'acquisition d'un titre postgrade au sens de l'art. 2 al. 1 let. a ou b OPMéd sont exemptés des conditions b) à e) ci-dessus pendant la durée normale de leur formation.

Les médecins exerçant leur profession en entreprise en qualité de médecin-conseil sont exemptés de la condition c) ci-dessus.

Les médecins en provenance d'une juridiction dans laquelle aucune formation postgraduée n'est exigée des médecins en exercice sont exemptés de la condition d) ci-dessus.

- ³ Afin de permettre au Conseil de juger de sa bonne réputation au sens de l'alinéa 1, le candidat devenir membre informe l'AMGe des éléments suivants :
 - a) Toute sanction d'une commission de déontologie médicale entrée en force dans les 10 dernières années à Genève, dans un autre canton ou dans un autre pays.
 - b) Toute sanction civile, administrative ou pénale en lien direct ou indirect avec la profession médicale, entrée en force dans les 10 dernières années à Genève, dans un autre canton ou dans un autre pays.
 - c) Toute sanction privative de liberté, entrée en force dans les 10 dernières années à Genève, dans un autre canton ou dans un autre pays.
 - d) Tout fait concernant le candidat qui est manifestement susceptible de nuire à l'image ou au crédit de la profession médicale.
- ⁴ Le Conseil statue sur l'admission du candidat en

- fonction des conditions énoncées à l'alinéa 2 et des éléments recueillis en application de l'alinéa 3. A titre exceptionnel, le Conseil peut déroger aux conditions énoncées à l'alinéa 2 afin de tenir compte des circonstances particulières justifiant l'admission du candidat.
- ⁵ Après son admission, le médecin s'engage à informer spontanément et sans délai l'AMGe de toute sanction administrative ou pénale en lien avec la pratique de la profession médicale et de toute sanction privative de liberté entrée en force à Genève, dans un autre canton ou dans un autre pays, et de tout fait manifestement susceptible de nuire à l'image ou au crédit de la profession médicale.
- ⁶ Le Conseil établit la liste des documents requis.

FMH et SMSR

La qualité de membre actif est indissociable de l'affiliation à la FMH et à la Société médicale de la Suisse romande (SMSR). Le Conseil fixe, s'il y a lieu, le mode de perception des cotisations fixées respectivement par la FMH et la SMSR.

Catégories

⁸ Un membre peut être actif (admis à titre probatoire, définitif, honoraire ou associé), passif ou en congé.

Perte

⁹ La qualité de membre se perd par décès, démission ou exclusion.

Candidatures à la qualité de membre actif



Candidatures à la qualité de membre actif (sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage ; le Conseil peut aussi exiger un parrainage ; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La Lettre de l'AMGe* ; dix jours après la parution de *La Lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMGe, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre la candidature qu'ils contestent au vote de l'Assemblée générale, art. 5, al. 1 à 5) :

Dr Selim BEN HASSEL

Groupe médical d'Onex, route de Chancy 98, 1213 Onex

Né en 1986 nationalité suisse Diplôme de médecin en 2012 Titre postgrade en pédiatrie en 2018

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2012, il est parti effectuer une première année de pédiatrie à Delémont (Jura), puis un an et demi à Neuchâtel. De retour à Genève, il a suivi une formation aux HUG en pédiatrie, et obtenu

un diplôme inter universitaire en médecine des adolescents à Paris-V en 2017. Il s'installera en cabinet le 1^{er} novembre prochain (groupe médical d'Onex).

Dr Christophe COSTE

Rue Rousseau 30, 1201 Genève

Né en 1986 nationalité française

Diplôme de médecin en 2010 (France) reconnue en 2015

Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie en 2014 (France) reconnue en 2015

Après avoir suivi ses études à Paris et obtenu sa spécialisation en psychiatrie en 2013, il a travaillé à l'Hôpital européen Georges Pompidou et à l'Hôpital Sainte-Anne. En 2015, il a rejoint les HUG où il a exercé en qualité de chef de clinique au sein du service de psychiatrie adulte puis à l'unité de psychiatrie légale. Actuellement spécialiste en psychiatrie et en psychothérapie, il suit une formation en vue d'obtenir le titre de sexologue, et est installé en ville de Genève depuis février 2019.

Dr Isabella D'ORTA

Avenue Rosemont 12 Bis, 1208 Genève Née en 1982 nationalité italienne Diplôme de médecin en 2006 (Italie) reconnue en 2011 Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie en 2011 (Italie) reconnue en 2011

Elle a suivi ses études et obtenu son diplôme de médecine et chirurgie à l'Université des études de Gênes en Italie. Elle a, par la suite suivi son cursus postgrade en psychiatrie et psychothérapie dans la même ville. En 2010, elle a effectué une période de stage d'approfondissement aux HUG. Elle reviendra en Suisse l'année suivante pour travailler en tant que cheffe de clinique en psychiatrie dans différents services, toujours aux HUG, d'abord en addictologie puis au service de psychiatrie de liaison et d'intervention de crise. En 2015-2016, elle assurera la responsabilité a.i. de l'unité d'accueil et urgences psychiatriques. Elle choisit par la suite de continuer sa carrière dans le domaine de la psychiatrie pénitentiaire et forensique. Actuellement, elle occupe le poste de médecin adjointe au service de mesures institutionnelles - Curabilis.

Dr Alexandre DUBRA

Centre médical des Acacias, route les Epinettes 19, 1227 les Acacias Né en 1985 nationalité suisse

Diplôme de médecin en 2011

Titre postgrade en médecine interne générale en 2018

Suite aux études de médecine à la faculté de Genève abouties en octobre 2011, il poursuit sa formation sur Genève au sein des HUG dans divers services. Sa formation comprend notamment trois années en gériatrie dont une en tant que chef de clinique. Il termine sa formation au sein de Cité Génération avec l'obtention du titre de spécialiste en médecine interne avant d'intégrer la nouvelle équipe médicale du Centre médical des Acacias fin 2018.

Dr Jules Alexandre DESMEULES

Service de pharmacologie et toxicologie clinique, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 4

Né en 1957 nationalité suisse Diplôme de médecin en 1987

Titre postgrade en médecine interne générale et pharmacologie et toxicologie clinique en 1995

Il effectue ses études de médecine à Genève, où il obtient un diplôme en 1987 et un doctorat en 1991. Il poursuit sa formation clinique aux HUG à l'INSERM et à l'Hôpital Saint-Antoine au centre d'évaluation et de traitement de la douleur à Paris. Il obtient en 1995 deux titres FHM, en médecine interne ainsi qu'en pharmacologie et toxicologie cliniques. En 1996, il est nommée médecin-adjoint au service de pharmacologie et toxicologie cliniques des HUG, service dont il prend la tête en 2015 Privat-docent de la faculté de médecine depuis 1998, il est nommé professeur associé en 2009, puis professeur ordinaire au sein des facultés de médecine et des sciences dès 2015.

Dr Eve-Leonore HENZEN-IFKOVITS

SPEA/HUG, boulevard de la Cluse 51, 1205 Genève Née en 1978 nationalité suisse Diplôme de médecin en 2004

Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents en 2011

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecine en 2004, elle accomplit sa formation de psychiatre et psychothérapeute d'enfant et d'adolescent, notamment à Londres, à Vevey et principalement à Genève au sein des HUG, où elle travaille comme médecin adjoint responsable de l'unité de liaison du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent.

Dr Sylvie PIQUERES GARDET

Route de Loëx 3bis, 1213 Loëx Née en 1982 nationalité suisse Diplôme de médecin en 2009 Titre postgrade de médecin praticien en 2015

Suite à ses études à l'Université de Genève et l'obtention de son diplôme en 2009, elle a poursuivi sa formation en médecine interne à l'Hôpital de Saint Loup et de Fribourg, puis a effectué un post grade en médecine tropicale et santé internationale à Anvers en 2012 qui lui a permis de travailler avec Médecins Sans Frontières l'année suivante. Elle a repris par la suite sa formation de médecine interne au CHUV puis à la PMU. Ayant un attrait particulier pour la vaccination et les voyages, elle a effectué un an de formation à l'unité de médecine tropicale et des voyages aux HUG. Elle travaille depuis 2017 à la clinique et permanence d'Onex comme médecin généraliste et a rejoint le centre de consultation des voyages de la permanence d'Onex.

Dr Thierry ROD FLEURY

HUG, Service d'orthopédie et traumatologie, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1211 Genève 4

Né en 1978 nationalité suisse

Diplôme de médecin en 2004

Titre postgrade en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur en 2014

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2004, il a suivi une formation complète de chirurgie orthopédique aux HUG, avec obtention du titre de spécialiste en 2014. En 2015, il part à l'Hôpital Cochin à Paris pour un an de fellowship en chirurgie orthopédique oncologique. A son retour à Genève, il poursuit le développement de la prise en charge des patients atteints de pathologies tumorales orthopédiques. Il prévoit de s'installer en ville de Genève fin 2019.

Dr Moïra Adela RODRIGUEZ

Rue J.-F. Bartholini 6, 1204 Genève Née en 1982 nationalité suisse Diplôme de médecin en 2009 Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie en 2018

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2009, elle a effectué sa formation postgrade aux HUG et a obtenu son titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie en 2018. Elle va s'installer en pratique privée en janvier 2019.

Dr David SCHRUMPF

Esplanades des Récréations 17, 1217 Meyrin Né en 1980 nationalité suisse Diplôme de médecin en 2006 Titre postgrade en médecine interne générale en 2016

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2006, il est parti travailler avec

MSF-Suisse durant deux années dès 2009. De retour en Suisse, il a poursuivi sa formation aux HUG. Il est diplômé en médecine interne générale en 2016 et travaille dans le service ambulatoire des dépendances depuis presque trois années. Il s'installera comme indépendant dans son quartier à Meyrin en mai 2019.

Dr Walter ZINGG

HUG, Service prévention et contrôle de l'infection Né en 1967 nationalité suisse Diplôme de médecin en 1994 Titre postgrade en infectiologie en 2004

Après avoir gradué en médecine à l'Université de Zürich en 1994, il a suivi le cours post-gradué en médecine expérimentale à l'Université de Zürich, avant obtenir les titres en maladies infectieuses et en pédiatrie en 2004. Actuellement, il est médecin adjoint agrégé aux hôpitaux universitaires de Genève. Il s'engage dans la prévention et contrôle des infections associées aux soins.

Dr Sofia Nefeli ZISIMOPOULO

HUG, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève Née en 1980 nationalité grecque Diplôme de médecin en 2006 (Grèce) reconnu en 2010 Titre postgrade en médecine interne générale en 2013

Après avoir suivi ses études en Grèce et obtenu son diplôme de médecin en 2005, elle a effectué sa formation de médecine interne générale à l'Hôpital de Delémont et aux HUG. Elle a obtenu le titre de spécialiste en médecine interne générale (FMH) en 2013, le certificat de formation continue en éducation thérapeutique du patient (Université de Genève) en 2014 et le diplôme européen de spécialiste clinique en hypertension (European Society of Hypertension) en 2016. Elle exerce depuis plusieurs années en tant que cheffe de clinique aux HUG et projette de s'installer en ville de Genève en septembre 2019.



022 754 54 54

à domicile 24h/24

La référence genevoise des visites à domicile Centre de formation postgraduée FMH/IFSM

08290

36 av. du Cardinal-Mermillod 1227 Carouge

fax 022 734 25 91

info@gemed.ch

www.gemed.ch

Changements d'adresses



Dr Conchita CAMPOS DESCHENAUX

Médecin praticien, n'exerce plus à la rue Hugo-de-Senger 7 mais à la rue du Môle 4, 1201 Genève.

Tél. (inchangé): 076 679 24 87

Dr Lyat Clarys PEREZ

Spécialiste en neurologie, n'exerce plus au centre médical Georges-Favon mais à la Clinique des Rues-Basses, rue de la Rôtisserie 2, 1204 Genève.

Tél. (nouveau): 022 310 80 00

Dr Michel FORNI

Spécialiste en médecine interne générale et en oncologie médicale, n'exerce plus à l'avenue du Cardinal-Mermillod 1 mais à la rue Maunoir 26, 1207 Genève.

Tél. (nouveau): 022 319 77 77 Fax (nouveau): 022 319 77 78

Dr Fatima MAHHOU SENNOUNI

Spécialiste en angiologie, n'exerce plus au chemin de

Maîtrise. Clarté.
Engagement.

COURTAGE EN
ASSURANCES POUR
MÉDECINS

www.argos-group.ch

Argos Prévoyance SA
Route des Avouillons 30
CH - 1196 Gland
T + 41 (0)22 365 66 64

la Tour 12 mais à l'avenue J.-D.-Maillard 1 bis, 1217 Meyrin.

Tél. (inchangé) : 022 719 62 62 Fax (inchangé) : 022 719 60 83

Dr Philippe MOREL

Spécialiste en médecine interne générale, n'exerce plus au centre médical de Vésenaz mais au cabinet médical de Collonge-Bellerive, chemin du Pré-d'Orsat 10, 1245 Collonge-Bellerive.

Tél. (nouveau) : 022 722 18 00 Fax (nouveau) : 022 722 18 02

Dr Annik SIEGRIST

Spécialiste en psychiatrie et psychothérapie, n'exerce plus à la route des Jeunes 9 mais à la rue Blavignac 10, 1227 Carouge.

Tél. (inchangé): 079 242 45 86

Dr Jacqueline TORGLER

Spécialiste en médecine interne générale et en psychiatrie et psychothérapie, n'exerce plus à la place des Charmilles 3 mais à la rue Baudit 6, 1201 Genève.

Tél. (inchangé) : 022 344 26 82 Fax (inchangé) : 022 344 43 63

A partir du 1^{er} juillet 2019 :

Dr Laurent PINGET

Spécialiste en médecine interne générale, n'exercera plus à l'avenue de Saint-Paul 8, mais à la route de Chêne 124, 1224 Chêne-Bougeries.

Tél. (nouveau) 022 702 97 97



medical@argos-group.ch

Nous avons besoin de vous



Pour donner votre sang, vous pouvez vous rendre au Centre de transfusion sanguine des HUG ou dans une collecte de sang organisée près de chez vous.

Horaires d'ouverture

Les lundis et jeudis de 11 h à 19 h Les mardis, mercredis et vendredis de 7 h 30 à 15 h Les 1^{ers} et 3^e samedis du mois, de 8 h 30 à 12 h

Contact et accès

Centre de transfusion sanguine Rue Gabrielle-Perret-Gentil 6 1205 Genève 5° étage +41 (0)22 372 39 01 accueil.donneurs@hcuge.ch

Accès par les transports publics

Bus 1, 5 et 7 arrêt Hôpital Bus 3, arrêt Claparède

Tram 12 et 13, arrêt Augustins, puis bus n° 35, arrêt Hôpital

NB : 10 places de parking sont réservées aux donneurs le long de la rue Lombard.

Vos patients le consultent : Pensez à consulter le site www.planetesante.ch

Mutations



Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5):

Docteurs Isabelle ANDRIEU VIDAL, Christopher CHUNG, Soran KARIMZADEH, Laurent LAOUST et Michaël TOBALEM, dès le 23 mai 2019

Membres actifs à titre honoraire (membres actifs âgés de plus de 65 ans qui totalisent plus de trente ans d'affiliation à l'AMGe, mêmes droits que les membres actifs tant qu'ils ont une activité professionnelle, le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, art. 6):

Dr Christian LIENGME, dès le 1er juillet 2019

Membres en congé (demande écrite au Conseil de tout membre renonçant à pratiquer à Genève pour une durée minimale d'un an et maximale de deux ans ; le congé part du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet suivant la demande ; libération de cotisation pendant la durée du congé ; demande de prolongation possible, art. 9) :

Drs Stéphane EMONET et Aline PREDESCU, dès le 1er juillet 2019

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8) : **Drs Bernard DALLAFIORA, Philippe METZGER et Carmen PRALONG-RIVAS,** dès le 1^{er} juillet 2019

Démissions (information par écrit au moins 3 mois avant le 30 juin ou le 31 décembre avec effet à cette date ; ce faisant, quitte la FMH et la SMSR ; sauf décision contraire du Conseil, la démission n'est acceptée que si les cotisations sont à jour et s'il n'y a pas de procédure ouverte auprès de la CDC, art. 10) :

Drs Jean-Christophe BIJON et Florent MICHEL, au 30 juin 2019

Contrats de médecin-conseil et de médecin du travail (le Conseil approuve les contrats de médecin-conseil et de médecin du travail – ou d'entreprise – conclus par les membres de l'AMG, art. 18, al. 11) :

Dr François CRESP, médecin-conseil pour Caran d'Ache

Ouverture de cabinets



Dr Samuel Blaser

Spécialiste en oncologie médicale et en médecine interne générale
Centre d'Oncologie des Grangettes
Bâtiment E
Route de Chêne 110
1224 Chêne-Bougeries

Tel. 022 545 80 16 Fax 022 545 80 17

Décès



Nous avons le profond regret de vous annoncer le décès du **Docteur Jean-Maxwell CYPRIEN**, spécialiste enchirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur, survenu le 10 mai 2019 du **Docteur Bogdan GRO-NEK**, spécialiste en médecine interne générale, survenu le 2 mai 2019, du **Docteur Bernard JEANRENAUD**, spécialiste en médecine interne générale, survenu le 18 mai 2019 et du **Docteur Claude LINKER**, spécialiste en médecine interne générale, survenu au mois de mai 2019.

Petites annonces



Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMGe, cliquer sur « petites annonces » et « bourse de l'emploi » de notre site www.amge.ch

Recherche remplaçant

Médecin généraliste recherche remplaçant temporaire de juin à septembre 2019, assistante, parking, conditions à discuter mais intéressantes. Urgent. Cause de santé. Collaboration future à envisager.

Contacter par téléphone : 079 551 96 55 par courriel : rexior74@gmail.com

Bureau à sous-louer à temps plein

Un très beau bureau, entièrement remis à neuf, parfaite isolation phonique, calme, lumineux. Très bien situé en plein centre de la ville de Genève sur la rive gauche, parfaitement desservi par les TPG, nombreux parkings, commerces, à proximité du parc des Bastions, de la place de Neuve et de la place du Cirque. A louer 1200 CHF par mois toutes charges incluses dont wifi, climatisation, chauffage, nettoyage, électricité, kitchenette, etc. Idéal pour un médecin psychiatre.

Contacter par téléphone : 022 321 27 52

Urgent remise cabinet

Remise totale ou partielle du cabinet réponse avant le 15 juillet 2019. Cabinet équipé de plusieurs appareils pouvant servir également en médecine générale. Immeuble de médecins. Conviendrait pour 2 médecins. Loyer 2560 CHF charges comprises. 2 - 3 places de parking. Desservi par les bus 5, 25, 8, 11 et 21.

Contacter par téléphone : 079 457 21 70

par courriel:

nicole.montavon@deckpoint.ch

Cherche espace de consultation

Médecin psychiatre-psychothérapeute FMH, cherche espace de consultation ou cabinet à reprendre si possible avec 2 bureaux et dès que possible dans le quartier de Plainpalais ou alentours, pour cause de fin forcée de bail.

Contacter par téléphone : 022 320 25 30

par courriel: p.sanchezmazas@gmail.com

Cabinet médical à remettre

A Champel près de l'hôpital pour août-septembre 2020, environ 120 m². Le cabinet comprend : 2 bureaux de consultation, 1-2 salles de traitement, un secrétariat, un local d'archives et une salle d'attente. Les locaux sont modernes, lumineux, fonctionnels et faciles d'accès par les transports publics (bus 1, 3, 5 et 8). Un institut de radiologie et un centre de prélèvements pour les analyses biologiques sont à proximité, ascenseur, accès chaise roulante. Conviendrait pour 2 internistes et/ou généralistes.

Contacter par téléphone : 022 789 30 89/022 789 12 96 par courriel :

cabinetmedicaltccd@gmail.com

Cabinet à partager

Spacieux cabinet médical idéalement situé au Grand-Saconnex, fonctionnel et adaptable à toutes les spécialités médicales, actuellement occupé par deux médecins internistes généralistes qui proposent d'accueillir un ou plusieurs médecins soucieux de préserver leur indé-



Fondée en 1984 à Genève, la Fiduciaire Gespower, affiliée à FMH Fiduciaire Services, offre un encadrement professionnel d'aide à la gestion de votre entreprise ou de votre cabinet médical, secteur dans lequel la fiduciaire est fortement impliquée.

Nos principaux services:

- Assistance lors de création / reprise de sociétés ou cabinets médicaux
- Conseils juridiques
- Business plan
- Bilans, fiscalité, gestion comptable de sociétés
- Transformation juridique de sociétés

Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge – Tél 058 822 07 00 – Fax 058 822 07 09 – fiduciaire@gespower.ch – www.gespower.ch

pendance, en vue d'une collaboration dynamique. Loyer très compétitif.

Contacter par courriel:

cabinetmédical1218@gmail.com

Pièce de consultation à louer

Dans un cabinet de psychothérapie Pièce de 10 m², parquet et haut plafond, quartier Servette-Gare, bus et tram à proximité. Jouissance des locaux communs (salle d'attente, WC patients et privé, cuisine, espaces de rangement). 800 CHF charges comprises (wifi, ménage et chauffage).

Contacter par téléphone : 076 415 13 15

ou 079 578 88 31

Bureau de consultation à sous-louer

Je sous-loue un joli bureau de 30 m², comprenant deux espaces communicants ouverts (espace bureau/espace patient), situé au plein centre-ville dans une rue calme, proche de la gare et des transports publics, dans un cabinet de pédopsychiatrie. Partage des espaces communs (salles d'attentes et espace cuisine) avec trois autres collaborateurs indépendants. Loyer 1200 CHF/mois, charges comprises.

Contacter par téléphone: 079 672 35 00

par courriel: fanny.glauser@bluewin.ch

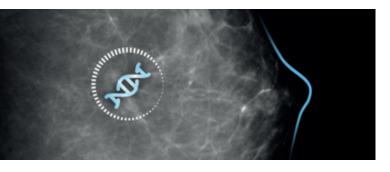
A vos agendas!



Vous pouvez trouver la liste complète avec le détail des colloques et conférences sur notre site www.amge.ch rubrique : « On nous prie d'annoncer ».

Jeudi 6 juin de 17 h à 20 h Workshop Risque & cancer du sein

Lieu : Clinique des Vergers, chemin de la Planche 1, 1217 Meyrin



Jeudi 13 juin de 13 h 30 à 18 h 30 Ouverture et reprise d'un cabinet médical

Lieu: Hôtel Warwick, Genève

Les vendredis 14, 21 et 28 juin de 9 h 15 à 17 h 15

Sciences cognitives et conscience Approche interdisciplinaire de l'étude

de l'esprit conscient et du cerveau

Lieu: Lausanne, Campus UNIL-EPFL

Samedi 15 et dimanche 16 juin de 8 h 30 à 18 h

Pediatric POCUS course ou échographie au lit du patient

Lieu: Hôpital de la Tour, Meyrin, Genève



Septembre 2019 à juin 2020

CAS en recherche clinique Le délai d'inscription est fixé au 21 juin 2019

Lieu : Lausanne, au bâtiment SV-A/Biopôle 2 et à l'Université de Genève

Samedi 15 juin

Malentendance: inclusion sous toutes ses formes

Lieu: Musée Olympique de Lausanne

Mercredi 19 et jeudi 20 juin FC34-2019 APEx Acute Psychiatric Emergencies

Lieu : Site ES ASUR Budron C8, 1052 Le Mont-sur-Lausanne



Lundi 24 juin de 19 h à 21 h 30 Initiation à la micronutrition

Lieu: Blandonnet – Coworking Voisins



Jeudi 27 juin de 13 h 30 à 18 h 00 Atelier consacré à l'informatique au cabinet médical

Lieu: World Trade Center, Lausanne

Jeudi 27 juin de 8 h à 12 h

Quatre Saisons Cardiovasculaires Genevoises Thème cœur et reins

Lieu : HUG, Centre de l'innovation bâtiment Gustave Julliard, rue Alcide-Jentzer 17, 1205 Genève



La Lettre de l'AMGe - Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève ISSN 1022-8039 - Paraît 10 fois par an - Responsable de la publication : Antonio Pizzoferrato - Contact pour publication : Laetitia Domingues - Tél. 022 708 00 22 - laetitia.domingues@amge.ch - Mise en page : Le Trapèze Jaune - 1203 Genève - Publicité : Médecine & Hygiène - Tél. 022 702 93 41 - pub@medhyg.ch - Impression : Moléson Impressions - Distribué à 3000 exemplaires

AMGe - Rue Micheli-du-Crest 12 - 1205 Genève - Tél. 022 320 84 20 - Fax 022 781 35 71 - www.amge.ch Les articles publiés dans *La Lettre de l'AMGe* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMGe.

Délai rédactionnel: 18 juin 2019 - Prochaine parution: 4 juillet 2019